Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20260604-D2026060414-DE

INZINZAC LOCHRIST

Délibération du Conseil municipal

Conseil municipal du 04 juin 2026

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, Jérôme MEUNIER.

Présents :	Jérôme MEUNIER, Laurent KRUST, Brigitte LE VAILLANT, David NATUS, Karine RIVALLAIN, Mikaël CANO, Nathalie DOUCET, Stéphane PLUNIAN, Aurore BRACQ, Gaëlle CHESNEL, Virginie LE LIBOUX, Sylvain JEHANNO, Céline LE GOFF, Philippe LE CALLONNEC, Sammy GAUTIER, Hippolyne LE MEUR, François BLAYO, Francette CHAULOUX, Gérard LE FRAPPER, Steve LOIZON, Delphine DANIEL, Patrick CARLET, Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Stéphane PIGACHE, Virginie LE GARREC, Philippe FINET
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Ghislaine HUBY CISSOU, Thierry LE TOUZO
Absent(s) excusé(s) :	0
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Date de convocation du Conseil municipal :	28 mai 2026
Secrétaire de séance :	Mikaël CANO

14 - CITOYENNETÉ - DÉSIGNATION D'UNE ÉLUE RÉFÉRENTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, SEXISTES ET SEXUELLES

Dans le cadre de la lutte contre les violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles, le dispositif territorial « L'Écoutille », porté notamment par le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) du Morbihan, coordonne un réseau de partenaires à l'échelle de Lorient Agglomération et de Blavet Bellevue Océan Communauté.

Ce dispositif a pour objectif de renforcer l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des personnes victimes de violences, en proposant des réponses de proximité accessibles aux habitantes et habitants du territoire.

Afin de consolider ce maillage territorial, chaque commune partenaire est invitée à désigner un(e) élu(e) référent(e). Ce réseau communal constitue une porte d'entrée de proximité permettant d'orienter les victimes vers les structures et professionnels compétents. Les référent(e)s participent également aux actions de sensibilisation, aux temps d'échanges et aux formations organisées dans le cadre du dispositif.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20260604-D2026060414-DE

Par courrier en date du 15 avril 2026, le CIDFF du Morbihan a sollicité la commune d'Inzinzac-Lochrist afin qu'elle procède à la désignation d'un(e) élu(e) référent(e).

La présente délibération a donc pour objet de désigner un(e) élu(e) référent(e) communal(e) dans le cadre du dispositif « L'Écoutille ».

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu l'avis favorable de la commission culture, patrimoine, citoyenneté, vie associative et solidarité du 21 mai 2026 ;
Vu la convention cadre pluriannuelle de partenariat autour du dispositif de lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes « L'Écoutille » ;
Vu le courrier du CIDFF du Morbihan en date du 15 avril 2026 sollicitant la désignation d'un(e) élu(e) référent(e) communal(e) ;

Considérant que le dispositif « L'Écoutille » vise à renforcer l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des personnes victimes de violences intrafamiliales, sexistes et sexuelles à l'échelle du territoire ;
Considérant que les référent(e)s ont notamment pour mission d'assurer un rôle de proximité, d'écoute, d'orientation et de relais vers les structures compétentes ;
Considérant l'importance pour la commune d'Inzinzac-Lochrist de s'inscrire pleinement dans cette démarche de prévention et de lutte contre les violences,

Sur proposition du Bureau municipal,

Et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DÉSIGNE** Madame Nathalie Doucet en qualité d'élue référente communal dans le cadre du dispositif « L'Écoutille » ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette désignation et à signer tout document afférent.

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance,

Mikaël CANO

MAIRIE D'INZINZAC-LOCHRIST (Morbihan)

Le Maire,

Jérôme MEUNIER